



MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

ENQUÊTE PUBLIQUE DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 AU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Yves CARRIO, Maire de Brandérion, certifie que l’avis d’enquête ci-joint, relatif à la modification n°2 du Plan Local d’Urbanisme de la commune de Brandérion, a bien été affiché en Mairie de Brandérion, 3 rue Vincent Renaud, ainsi qu’aux 14 endroits mentionnés ci-dessous, à compter du 20 août 2021 et ce pendant toute la durée de l’enquête.

- Sur le panneau d’affichage extérieur de la mairie,
- À la médiathèque,
- Au complexe sportif de Saint Exupéry,
- À l’école communale Jean de la Fontaine,
- À l’école du Sacré Cœur,
- Place de la Libération,
- Rue des Korrigans,
- Aux lieux-dits :
 - Le Milledec
 - Le Squivit
- Au Parc d’Activités de la Gare,
- Aux entrées de ville :
 - RD 765, côté Hennebont
 - RD 765, côté Landevant
 - RD 158, côté Languidic
 - RD 158, côté Nostang

Le site internet de la commune branderion.com contient lui aussi cet avis à la rubrique « Vie pratique/Plan Local d’Urbanisme ».

pour valoir ce que de droit,
à Brandérion, le 20 août 2021



Le Maire, Jean-Yves CARRIO

p.o. B. Puelo

PHOTOGRAPHIES DES AFFICHAGES DE L'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION 2 DU PLU

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Accueil mairie</p>  | <p>Complexe sport. St Exupéry</p>  | <p>École Sacré Cœur</p>  | <p>École communale</p>  |
| <p>Le Milledec</p>  | <p>Le Squivit</p>  | <p>Parc d'activités gare</p>  | <p>RD765 vers Hennebont</p>  |
| <p>RD765 vers Landévant</p>  | <p>RD158 vers Languidic</p>  | <p>RD158 vers Nostang</p>  | <p>Panneau ext. mairie</p>  |
| <p>Médiathèque</p>  | <p>Rue des Korrigans</p>  | <p>Place de la Libération</p>  |  |